

# Où nous en sommes

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **13 (1925)**

Heft 205 [i.e. 204]

PDF erstellt am: **23.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-258512>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

seulement pour l'avoir exposée plus d'une fois à la S. d. N., mais encore parce qu'il s'agit là du travail d'une de ses compatriotes, M<sup>lle</sup> Karen Jeppe, qui, bien avant d'avoir été chargée par la S. d. N. de s'occuper en Syrie de la protection des femmes arméniennes échappées des harems turcs, avait pendant plus de vingt ans dirigé l'œuvre de secours et d'instruction aux enfants arméniens en Mésopotamie. Aussi sut-elle trouver les paroles qu'il fallait pour rappeler ce travail à ses collègues de la Commission et leur demander d'intervenir auprès de la Commission financière pour que soient votés les crédits indispensables à la continuation de cette œuvre; en quoi elle fut très chaudement appuyée par toutes ses collègues femmes en ce moment présentes à la Commission, Mrs. Swanwick relevant avec beaucoup de justesse que la S. d. N. se doit à elle-même, et avant d'entreprendre de nouvelles tâches sociales, de persévérer dans l'œuvre humanitaire commencée là, et qui lui fait le plus grand honneur. Le vote de l'Assemblée accordant à la protection des femmes et des enfants dans le Proche-Orient le même crédit pour 1925 que pour 1924, soit 75.000 francs a prouvé la valeur des arguments employés par M<sup>lle</sup> Forchhammer.

La place nous fait malheureusement défaut pour parler encore des autres travaux à l'ordre du jour de la V<sup>e</sup> Commission, et auxquels ont par conséquent participé les femmes déléguées; comme des interventions de deux d'entre elles en séance plénière: M<sup>me</sup> Wicksell, au sujet de la proposition suédoise de coordination du droit international, et Mrs. Swanwick au sujet du Protocole de Genève. Il nous plaît tout spécialement de montrer par là que certaines femmes sont aussi aptes que bien des hommes à traiter de grandes questions juridiques et politiques, et le fait que le président, M. Motta, qualifia « d'heureuse circonstance » que Mrs. Swanwick se trouvât le dernier orateur inscrit pour prendre la parole dans la discussion du Protocole, lui apportant ainsi en couronnement l'adhésion des femmes — ce fait a pour nous, féministes, une saveur toute spéciale.

Et d'autre part, nous pensons que ce trop bref résumé de ce que fut la participation des femmes aux travaux de la V<sup>me</sup> Assemblée aura un certain intérêt pour celles de nos lectrices qui ne suivent pas d'ordinaire de très près l'œuvre de la S. d. N. et qui s'imaginent volontiers que, seules, des questions politiques abstraites sont à son programme. C'est une erreur: on s'en rend compte en constatant combien la lutte contre la traite, contre l'empoisonnement par les stupéfiants, combien la protection de l'enfance, les soucis hygiéniques et humanitaires, la protection des femmes en Orient, viennent également en rang important dans ses préoccupations; et sans doute cela les engagera-t-il, elles, qui sont touchées si directement par ces questions parce qu'elles sont des femmes, à se rapprocher avec une sympathie éveillée de la grande organisation internationale. Et ce faisant, qu'elles se disent aussi que travailler en commun est, pour les représentants des nations comme pour les individus, le meilleur moyen de se connaître et de s'apprécier, et que,

à côté de son œuvre directe de pacification internationale, la S. d. N. en conduit parallèlement une autre par l'entente qu'elle crée entre délégués des cinq continents sur des problèmes sociaux et humanitaires de portée mondiale, et résolu dans un esprit de conciliation et de compréhension poétique mutuelle. N'est-ce point ici le cas de citer le proverbe japonais: «...Passer dix minutes ensemble sous l'ombre du même aibre engendre la même destinée jusque dans l'autre vie... »

J. GUEYBATD.

## Où nous en sommes

Déficit d'abonnements sur l'an dernier au 9 janvier . . . . .	6
Désabonnements en janvier . . . . .	52
	<hr/> 58

Ab.	Ab.
Par Mlle B. (Chaux-de-Fonds) . . . . . 1	Mme Bs. (Vevey) . . . . . 1
Par Mlle S. (Leyrain) . . . . . 1	Mlle C. (Vevey) . . . . . 1
Par Mlle Sch. (Genève) . . . . . 1	Mme A. D. (Vevey) . . . . . 1
Par Mme B. (Montreux) . . . . . 1	Mme Th.-B. (Bienne) . . . . . 1
Par Mme Bs. (Moutier) . . . . . 1	Mlle M. (Vevey) . . . . . 1
Mme P. M. (Morges) . . . . . 1	Inst. des E. (Territet) . . . . . 1
Mme S. P. (Fleurier) . . . . . 1	Mlle M. D. (Bienne) . . . . . 1
Mlle M. L. (Neuchâtel) . . . . . 1	Mme G. D.-P. (Neuchâtel) . . . . . 1
Mlle C. (Lausanne) . . . . . 1	Mme M. F. (Lausanne) . . . . . 1
Dr. M. F. Lausanne) . . . . . 1	Mlle R. (Bienne) . . . . . 1
M. Th. P. (Chaux-de-Fonds) . . . . . 1	Mme P. (Tour-de-Peilz) . . . . . 1
Mlles W. et B. (Lausanne) . . . . . 1	Mme B. C. (Lausanne) . . . . . 1
Mlle St. (Neuchâtel) . . . . . 1	Mme A. P. (Trélex) . . . . . 1
Mme O. (Genève) . . . . . 1	Mme Ph. (Bienne) . . . . . 1
Mme B. (Lausanne) . . . . . 1	Mme J. de D. (Neuchâtel) . . . . . 1
Mme S.-Ch. (Aigle) . . . . . 1	Mme J. (Bienne) . . . . . 1
Par Mme Bt. (Chaux-de-Fonds) . . . . . 1	Mlle P. (Saint-Légier) . . . . . 1
Par Mlle M. (Vevey) . . . . . 1	

Abonnements nouveaux : 35

Déficit sur l'an dernier . . . . . 23



*Association Nationale Suisse  
pour le Suffrage féminin*

### Communications du Comité Central.

Le C. C., qui a tenu à Zurich le 1<sup>er</sup> février sa séance habituelle d'hiver, s'est d'abord occupé de la Fondation Leslie, prenant acte avec satisfaction des nouvelles réjouissantes de l'activité déployée par un bon nombre de Sections dans ce domaine, et échangeant quelques idées sur le meilleur emploi à faire pour l'avancement de la cause suffragiste de la somme qui sera ainsi réunie; puis il a discuté les modifications aux statuts demandées par les Sections de Baden et de Saint-Gall, et a chargé M<sup>lle</sup> Dutoit de présenter un rapport à ce sujet à l'Assemblée générale. Celle-ci aura lieu, comme on le sait, à Bienne, les 23 et 24 mai prochain. Auparavant, le Comité Exécutif de l'Alliance Internationale pour le Suffrage des Femmes se réunira à Bâle, du 24 au 27 février, et la présence en Suisse pour quelques jours de ces féministes de marque sera évidemment une excellente occasion de propagande que ne laisseront pas échapper les Sections. — Le Comité a décidé encore de

## Appel au public charitable

— La misère est grande —

*Faites de l'inutile de l'utile, car un bienfait n'est jamais perdu !!!*  
Le véritable chemin de la bienfaisance, la voie la meilleure et la plus sûre est de donner directement à la **Maison du Vieux de Lausanne**.  
Ames charitables, cœurs compatissants, lors des déménagements, revues de maisons, de garde-robes, de magasins, etc., pensez aux nombreuses petites bourses de

### LA MAISON DU VIEUX

(Œuvre de bienfaisance, fondée en 1907) — LAUSANNE — Téléph 91 00  
44, rue Martheray, 44 Chèques postaux II, 1353

pour tous vêtements, sous-vêtements, chaussures, lingerie, literie, meubles et objets divers encore utilisables dont elle a toujours un grand et urgent besoin. On va chercher sans frais à domicile. Un coup de téléphone au N° 91.06, ou simple carte suffit. En dehors de Lausanne, prière d'expédier par poste ou chemin de fer contre remboursement du port, si désiré. Discretion absolue garantie. D'avance un cordial merci. Le gérant: Fermée le samedi après-midi. **Pensez avant tout aux pauvres du pays !!**

### MÉDECIN-DENTISTE

**MADAME E. LAMBOSSY**

ANCIENNE ASSISTANTE A L'ÉCOLE DENTAIRE DE GENÈVE  
ANCIENNE ÉLÈVE DE L'UNIVERSITY OF PENNSYLVANIA, PHILADELPHIA

RUE DE CANDOLLE, 20

GENÈVE